

Réunion du 30 avril 2019

P.V. n° 16

**Président** : M. GAUVIN.

**Présents** : Mme. BERTON - M. CORNIER.

**Assiste** : M. MOUTHAUD (service Compétitions LFNA).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 81 euros.

Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 30.3 des R.G. de la Ligue).

## COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U14-U17 FEMININES A 11

### 3<sup>ème</sup> Tour :

La Commission homologue les résultats des 8 matches de ce tour.

### Calendrier du 4<sup>ème</sup> tour :

**4 matches** avec les **8 vainqueurs** du 3<sup>ème</sup> tour (liste des matches à consulter sur Footclubs et sur le site internet de la LFNA).

**Ces 4 matches auront lieu le samedi 11/05/2019 à 15h00.**

Les 4 équipes vainqueurs de ce 4<sup>ème</sup> tour seront qualifiées pour la **phase Finale** (1/2 Finales et Finale) **du samedi 25/05/2019.**

## COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U14-U17 FEMININES A 8

### 3<sup>ème</sup> Tour :

La Commission homologue les résultats des 4 matches de ce tour.

Les 4 équipes qualifiées pour la **phase Finale** (1/2 Finales et Finale) **du samedi 25/05/2019** sont donc :

- Patronage Bazadais
- A.S.J. Soyaux Charente (2)
- Eveil Le Tallud (sous réserve de la réception de la feuille de match)
- A.S. Eymoutiers.

**Le Président**

Francis Gauvin

**Le Secrétaire de séance**

Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 01/05/2019 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.